



## LA FRANCE VA ENVOYER 80 INSTRUCTEURS MILITAIRES SUPPLÉMENTAIRES EN AFGHANISTAN.

La France va envoyer environ 80 instructeurs militaires « OMLT » (Operational Mentoring Liaison Team) en Afghanistan, « pour le printemps », selon les déclarations d'Hervé Morin, à l'issue de la réunion informelle des ministres de la défense de l'OTAN, vendredi 5 février 2010.

Les instructeurs seront déployés dans la zone de responsabilité française, dans l'est du pays, avec pour mission d'encadrer le seul bataillon afghan n'ayant encore pu bénéficier d'un encadrement de la part des forces armées françaises.

Cela portera les effectifs déployés par la France en Afghanistan à environ 3 800 soldats français.

En outre, la France va mettre « des moyens supplémentaires pour la montée en puissance de la nouvelle école de blindés et de cavalerie,

à laquelle nous coopérons avec les Allemands, comme pour le centre logistique », a-t-il ajouté.

Les OMLT sont des équipes de conseillers et instructeurs intégrées dans les unités opérationnelles de l'armée afghane qu'elles accompagnent dans toutes leurs missions, à l'instruction ou au combat.

Leur mission de conseil porte sur la conduite de l'instruction et l'entraînement, la planification puis la conduite des opérations sur le terrain. Dans ce derniers cas, elles mettent en œuvre les appuis aériens et terrestres de la coalition lorsque les conditions le réclament. Enfin, les OMLT favorisent les liaisons entre l'Armée nationale afghane et l'ISAF (International security assistance force).

Linda Verhaeghe



Les ministres de la défense réunis autour du secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen - Crédit : OTAN

### TELEX

**Un commandant des OMLT entendu par les parlementaires.** La commission de la défense nationale de l'Assemblée Nationale a reçu le 10 février, le témoignage du colonel Martini, commandant de la brigade OMLT, en Afghanistan, en 2009. L'officier a présenté aux députés la composition, les zones d'action et les résultats obtenus par ces hommes chargés de conseiller et d'instruire l'armée nationale afghane.

**La loi sur la reconversion des militaires.** Le ministre de la Défense a présenté le projet de loi sur la reconversion des militaires, visant à faciliter le retour à la vie civile, lors du conseil des ministres du 23 décembre 2009. Une structure de reconversion, nommée Défense Mobilité, est en place dans chaque région. Au niveau local, des antennes seront créées au sein des bases de Défense.

**Les armées en campagne... de recrutement.** L'armée de terre a lancé sa campagne de recrutement afin de faire signer les 15 000 jeunes dont elle a besoin chaque année. Visible à la télévision, au cinéma ou sur affiches, c'est son site internet qui en est la véritable clef de voûte. La marine nationale lancera sa campagne en mars prochain. En avril, ce sera au tour de l'armée de l'air.



DR

L'ECPAD (Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense), agence d'image de référence et centre de production audiovisuelle de premier plan, peut vous aider dans la cadre de votre mission.

Riche d'un patrimoine audiovisuel unique, cet établissement participe au développement de l'esprit de défense et au renforcement du lien armée-nation, en s'appuyant sur le savoir faire de plus de trois cent spécialistes civils et militaires.

## SUR LE TERRAIN DES CORRESPONDANTS LE SAVIEZ-VOUS ?

Il réalise, sur le territoire national et dans le monde, des reportages photos et vidéo contribuant ainsi à une démarche de meilleure compréhension et d'analyse de l'actualité. Parallèlement, il abrite un centre d'archives regroupant près de trois millions de clichés et 23 000 reportages vidéo, conservés dans le cadre d'un ambitieux programme de sauvegarde.

Quelques informations utiles.

Depuis peu, cet établissement a mis en ligne sur son site internet, à la disposition du grand public, un espace intitulé « les actualités hebdomadaires de l'année 40 ». Cette rubrique, réalisée par l'établissement, grâce à la politique de numérisation des fonds, et également diffusée sur le site internet du Figaro, vous permettra d'accéder à une série de journaux de guerre diffusés entre 1939 et 1940.

De plus, un espace culturel et pédagogique vous est ouvert : vous pourrez y trouver des informations sur les ateliers ou les visites découvertes proposées par l'ECPAD, mais aussi sur les festivals, expositions, publications ou colloques en cours. Enfin, un onglet « actions scientifiques » vous permettra de vous plonger dans les archives et les travaux universitaires disponibles en ligne.

Au cours de l'année 2010, vous aurez également accès à de grands dossiers thématiques composés de documents issus des archives. Actuellement, une rétrospective sur la semaine des barricades à Alger est en cours.

A venir, le mois prochain : l'année Franco-Russe.

Enfin, de manière pérenne, un accès grand public à la médiathèque de l'ECPAD est disponible depuis la page d'accueil de leur site internet.



### A savoir :

#### Calendrier des sessions IHEDN en région

Depuis plus de 70 ans, l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale, établissement public de formation visant à promouvoir l'esprit et la culture de défense globale, propose tout au long de l'année des programmes pédagogiques de qualité au niveau régional. Pour découvrir l'institut, les formations proposées et éventuellement vous y inscrire, rendez-vous sur :

<http://www.ihedn.fr/formations/sr.php>

Contact : IHEDN - 21 place Joffre 75007 Paris - 01.44.42.52.32

L'info du mois :

**Plan de relance économique : le volet Défense a sauvé des emplois**

Selon Philippe Jost, directeur des programmes et du budget à la Direction générale de l'armement (DGA), « de nombreux emplois ont été sauvés » grâce au volet Défense du plan de relance de l'économie. 1,1 milliard d'euros a été investi dans l'équipement des forces sur les 2,4 milliards que contenait l'enveloppe dédiée au ministère de la Défense.

**Les liens du mois:**

- [Les réformes au menu des vœux du ministre](#)
- [Vidéo : restructurations militaires réussies à Cherbourg et Barcelonnette](#)
- [Le développement durable au cœur de la politique des achats du ministère](#)

***Où trouver de la documentation à jour en ce qui concerne la défense dans l'OTAN ?***

Vous trouverez toutes les informations dans l'espace qui vous est réservé sur [le site internet](#)

***Comment continuer à m'abonner au magazine Armées d'Aujourd'hui ?***

Vous pouvez trouver ce [formulaire d'abonnement](#) en ligne. Il vous est également possible de contacter le 01.44.42.36.58 ou d'envoyer un mail stipulant les coordonnées postales de la mairie à [correspondant.defense@dicod.denfense.gouv.fr](mailto:correspondant.defense@dicod.denfense.gouv.fr)